

Réf: Dossier 186569

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRIQUE PRESTIGE CONCEPT » en abrégé « APC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9è  
TRANCHE NON LOIN DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 736, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIQUE PRESTIGE CONCEPT »

en abrégé « APC »

Objet : - BTP,

- FOURNITURES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION,

- FOURNITURES DE BUREAUX,

- DIVERS SERVICES. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens

meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner

en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou

indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter

l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9è TRANCHE NON LOIN DE L'IMMEUBLE CGK, Lot 736, Ilot 31

Dirigeant(s) Mlle AMONDJI AFFOUE NICOLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01280 du 22/02/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15564/GTCA/RC/2023 du 22/02/2023

